Numéro
65
Janvier
2023

Bulletin
municipal
d'information

Auriac du Périgord

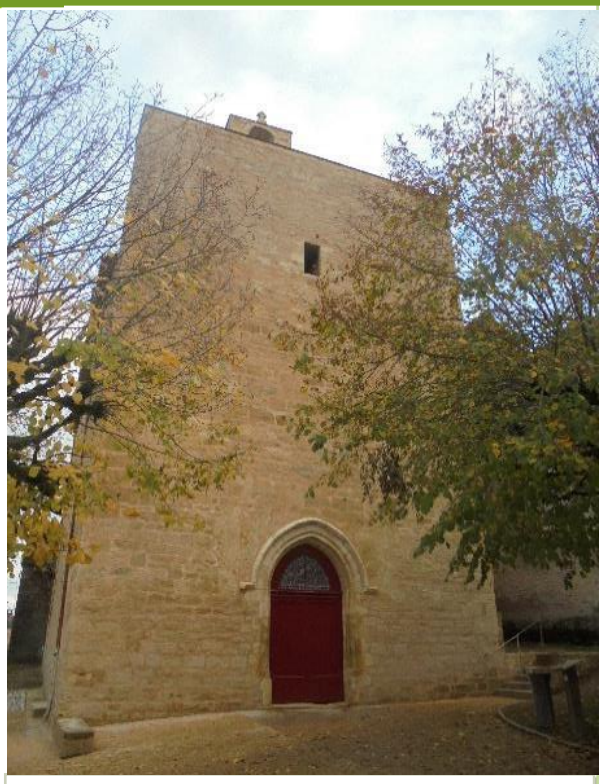

Le mot du maire

Chers Amis,

La toile de fond qui a fait le contexte de cette année 2022 a encore une fois été très particulière !

- La guerre sur le territoire Européen, en Ukraine, avec ses conséquences économiques,
- La montée de l'inflation, une épreuve pour tous,
- Les conséquences du réchauffement climatique sur notre agriculture.

Malgré toutes ces raisons, qui pourraient créer une sorte de morosité, notre commune poursuit sa route et essaie d'être un lieu où il fait bon vivre.

Nous avons décidé de ne faire plus qu'un bulletin municipal par an, plus complet, et de favoriser la « lettre d'information » plus réactive, nous permettant ainsi de vous informer quasi en temps et en heure de notre actualité communale.

Petit coup d'œil sur l'année à venir en quelques lignes :

- Grand changement dans la collecte des ordures ménagères. Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin toutes les informations utiles. N'hésitez pas, pour tout problème, à appeler le service usager du SMD3 au 09.71.00.84.24 et à nous informer de vos difficultés. Vous connaissez ma position sur ces nouvelles dispositions… Hélas, je ne suis qu'un petit caillou, et nous sommes obligés de nous plier à ce nouveau système de redevance « non incitative » !!
- Nous allons également essayer de faire quelques travaux d'isolation à l'école et à la Mairie, afin de réaliser à l'avenir des économies d'énergie, indispensables à la maitrise de notre budget.
- Nous continuerons bien sûr, dans la mesure de nos moyens, à poursuivre nos travaux de voirie.
- En principe, le déploiement de la fibre s'achèvera sur notre territoire et vous aurez la possibilité de vous y raccorder, mais nous vous en dirons plus dans une prochaine lettre d'information, dès que nous serons plus informés.

Je ne peux commencer cette année, sans adresser mes remerciements à toutes les personnes privées, publiques, les Mécènes du Patrimoine et tout particulièrement à l'association des Amis d'Auriac, qui ont contribué par leurs dons, à la souscription lancée par la commune pour la sauvegarde de notre église. Grâce à eux tous, la charge financière incombant à la commune a largement diminué, et nous avons pu terminer la première tranche des travaux (sur les 3 prévues).

Mes remerciements également au Foyer Rural, toujours présent et soucieux de nos besoins et surtout à notre personnel communal, toujours attentif et dévoué à tous les habitants, avec sourire et bonne humeur.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à tous, une excellente année 2023.

Excellente année à vous tous.

D. Bury

Sommaire

Travaux de l'église Saint-Etienne 3
SMD3 4
Demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport 5
Permanence des Bâtiments de France 6
Recensement citoyen 6
Reconnaissance de catastrophe naturelle 6
France Services 7
Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) 8
Réduire sa consommation d'énergie 8
Nouvelles entreprises sur la commune 9
Nouveaux propriétaires au Moulin de Mitou ... 9
Distinctions 9
Les finances de la commune en 2022 10
Fête du village 12
Marchés d'été 12
Journées Européennes du Patrimoine 12
Concert du festival du Périgord Noir 13
Abattage du tilleul sur la Place 13
Cérémonie du 11 novembre 2022 14
Repas des anciens 14
Sapin de Noël à Vialot 14
La Crèche 14
Foyer Rural 15
L'association des Amis d'Auriac-du-Périgord .. 20
Los papas 20
La Compagnie Oghma 21
Ligne de bus Périgueux ←→ Sarlat 22
Etat Civil 23
Services publics de la commune 24

TRAVAUX DE L'EGLISE SAINT-ETIENNE

La première tranche de travaux consacrée à la restauration extérieure de la nef est entièrement achevée et le bilan financier de l'opération est particulièrement positif.

Montant des travaux TTC : 295 590.84 €
Montant de l'Etude archéologique TTC : 7 875.19 €
= 303 466.03 € TTC

Le plan de financement est le suivant :

Conseil Départemental	61 581.43 €
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	61 581.43 €
Direction Régionale des Affaires Culturelles	68 144.09 €
Dons directs reçus en dehors de la souscription : - Les Amis d'Auriac (5 000€) - Particuliers (3 000 €)	8 000.00 €
Mécènes du Patrimoine	4 000.00 €
Fondation du Patrimoine : Prix du Mécénat populaire	4 000.00 €
Reversement du solde non utilisé de la souscription ouverte dans le cadre des travaux de Ségelard	10 000.00 €
Montant récolté à ce jour dans le cadre de la souscription publique ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine	31 161.00 €
Remboursement d'une partie de la TVA (FCTVA)	41 483.81 €
TOTAL DES RECETTES	**289 951.76 €**

Reste à la charge de la Commune	**13 514.27 €**

Un grand merci à tous les donateurs et à toutes les personnes qui se sont mobilisés pour soutenir l'Eglise Saint-Etienne !

SMD3

D'ici la fin du mois de mars, avec le nouveau système de collecte des ordures ménagères, les points d'apports volontaires situés sur la commune vont être largement réduits.

Vous pourrez déposer vos ordures :

- Dans le bourg :
  - Place de la Laurence (à côté de la salle des fêtes) – *emplacement inchangé*
  - Rue de l'église (à côté du cimetière) – *emplacement inchangé*
- Dans le reste de la commune :
  - Vialot (en face de la Place du Couderc) - *emplacement inchangé*
  - Route du stade (à côté du stade) – *emplacement inchangé*
  - Route de Beaupuy (Le Treuil) – *emplacement légèrement déplacé par rapport à l'ancien point de collecte situé sur cette route*
  - Route des Plateaux à Jaillieix *(au niveau du croisement avec la route des Ringuettes)*

Attention, chaque usager devra disposer d'une carte personnelle pour ouvrir le container de sacs noirs. Si vous ne l'avez pas, contacter rapidement le SMD3 par téléphone ou renseigner le formulaire que vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin.

Pour celles et ceux qui disposent déjà de leur carte, vérifiez bien sur la facture factice que vous avez reçue en décembre dernier, que le nombre de personnes rattachées à votre foyer soit juste ! Dans le cas contraire, il est important que vous le fassiez corriger auprès du SMD3, afin que votre prochaine facture (qui sera réelle cette fois) soit correcte.

● ÉTAPE 1 : L'IDENTIFICATION
Chaque usager enregistré dans la base de données est doté **d'une carte pour la collecte en point d'apport volontaire.**

● ÉTAPE 2 : LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE
En passant sa carte devant **un lecteur positionné sur la borne**, l'usager ouvre le tambour pour y déposer son sac d'ordures ménagères. L'ouverture est alors transmise et enregistrée sur sa fiche.

● ÉTAPE 3 : LA FACTURATION
L'usager reçoit à son domicile une **facturation correspondant à la part fixe** (abonnement + forfait) **et à la part variable éventuelle*.**

**Le paiement se fait auprès du Trésor public qui collecte les fonds pour le SMD3*

COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
Libre accès, 24h/24

	Nombre de personnes au foyer	1	2	3	4	5	6	7 et +
Part fixe	Nombre d'ouvertures forfaitaires d'une trappe de 60 L */ an	16	26	34	40	44	48	52
	Nombre de passages en déchèterie / an	26	26	26	26	26	26	26
	Abonnement annuel**	109 €	109 €	109 €	109 €	109 €	109 €	109 €
	Forfait annuel d'ouvertures***	83,5 €	135,7 €	177,5 €	208,8€	229,7€	250,6€	271,4€
	Total part fixe annuelle (abonnement + forfait d'ouvertures)	192,5€	244,7€	286,5€	317,8€	338,7€	359,6€	380,4€
Part variable	Prix d'une ouverture supplémentaire d'une trappe de 60 L*	5,22 €						
	Prix d'un passage supplémentaire en décheterie à partir du 27 ème passage	10 €						

** Seule une demi- ouverture est comptabilisée en cas d'utilisation d'une borne à déchets résiduels équipée d'une trappe de 30 l et seul un huitième d'ouverture est comptabilisé en cas d'ouverture d'une borne à biodéchets équipée d'une trappe de 30 l*
En cas d'ouverture supplémentaire d'une trappe de 30 l d'ordures ménagères au-delà du forfait, le tarif appliqué est de 2,61 €. En cas d'ouverture d'une trappe de30 l de biodéchets au-delà du forfait, le tarif appliqué est de 0,65 €.
*** L'abonnement finance l'ensemble du service public des déchets : les déchèteries, la collecte et le traitement de tous les déchets (verre, textile, emballages, etc.), le développement de nouvelles filières de recyclage, etc.*
**** Le forfait et la part variable prennent uniquement en compte la production d'ordures ménagères (sacs noirs).*

2 sacs de 30 litres d'ordures ménagères peuvent être déposés à chaque ouverture.

09 71 00 84 24
(appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h 30
et le samedi de 9 h à 12 h 30
smd3.fr

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE OU DE PASSEPORT

Seules les communes habilitées et disposant d'un équipement spécifique, sont autorisées à enregistrer les demandes de Carte Nationale d'Identité et de Passeport. Sur notre territoire, les communes les plus proches, sont celles de Montignac et Terrasson.

Pour toute demande, il est donc nécessaire de prendre rendez-vous auprès de l'une de ces deux communes et de préparer son dossier en effectuant une pré-demande par internet sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) :

https://passeport.ants.gouv.fr puis sur l'onglet : **Démarches en lignes**

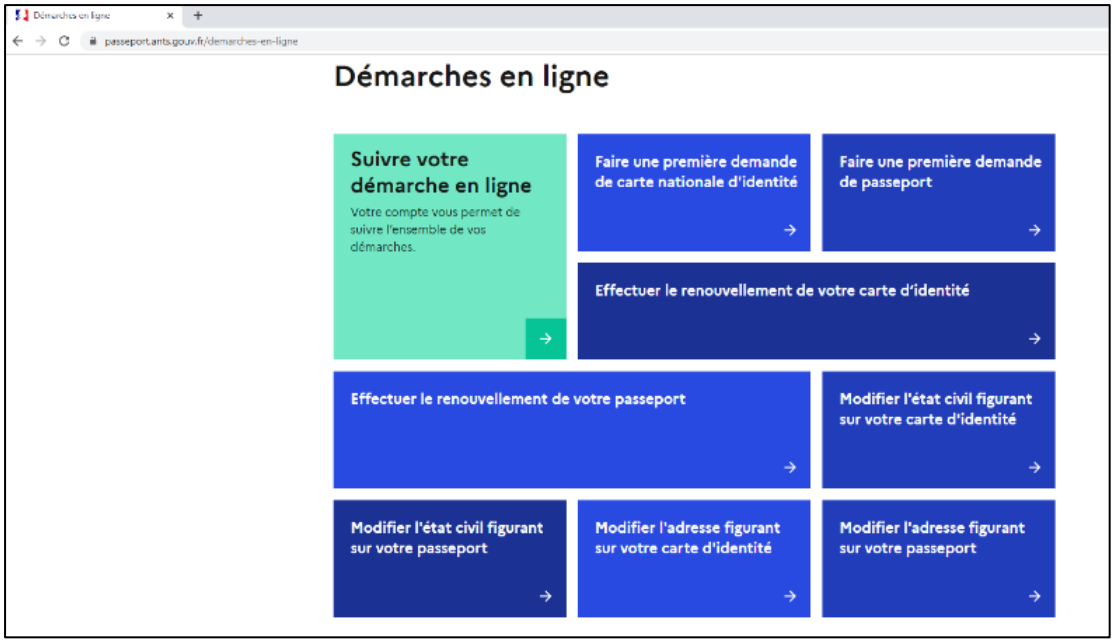

Vous trouverez sur ce site, la liste des pièces nécessaires en fonction de votre situation (première demande, renouvellement, personne majeure ou mineure, etc…), et vous pourrez effectuer votre pré-demande.

En cas de difficulté pour effectuer cette démarche, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès des Maisons France Services de Montignac ou de Thenon ou auprès du bus itinérant (voir coordonnées de ces 3 structures en page 7).

Attention : Le délai entre votre demande de rendez-vous et la remise de votre titre est long et dure plusieurs semaines (environ 3 mois), il est donc fortement conseillé de ne pas attendre la dernière minute !

Depuis le 1er janvier 2014 :

La carte nationale d'identité est valable 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les personnes mineures. Elle est gratuite sauf si la demande concerne un titre perdu ou volé. Dans ce cas, un timbre fiscal de 25 € devra être acheté.

Quant au passeport, sa validité est de 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures. Il coûte :

- 17 € pour les enfants de 0 à 14 ans
- 42 € pour les enfants de 15 à 17 ans
- 86 € pour les personnes majeures

PERMANENCE DES BATIMENTS DE FRANCE

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Dordogne (UDAP 24) organise chaque mois au siège de la Communauté de Communes une permanence de l'architecte des bâtiments de France à destination des particuliers et des professionnels qui souhaitent obtenir des conseils préalablement à leur demande de travaux.

Ces rendez-vous permettent au porteur d'un projet de prendre connaissance des éventuelles contraintes architecturales, auxquelles il pourrait être soumis et d'obtenir d'une manière générale des conseils et des recommandations.

Pour rencontrer l'architecte des bâtiments de France, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès du service urbanisme de la Communauté de Communes :
par mail : **urbanisme@ccthpn.fr** ou par téléphone : **09.64.47.07.84**

Prochaine permanence prévue pour le **Lundi 13 mars 2023 de 09h30 à 12h30**

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune français doit se faire recenser auprès de la mairie de son lieu de résidence, dès son 16ème anniversaire, et en cas d'oubli jusqu'à ses 25 ans.

Le recensement est obligatoire et permet dans un premier temps, d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et dans un second temps, d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès 18 ans, sans avoir à en faire la demande.

L'attestation de recensement qui sera remise par la Mairie ou l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté devra être présentée lors de certaines démarches administratives et notamment pour pouvoir s'inscrire à un examen (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc…).

Pour se faire recenser, il suffit de venir à la Mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

La demande peut être faite par le jeune lui-même, ou par l'un de ses parents.

RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE

Une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, relative à la sécheresse et à la réhydratation des sols au cours de l'année 2022, a été déposée dernièrement auprès de la Préfecture de la Dordogne.

Dans l'attente de la réponse de l'Etat (qui devrait arriver dans le courant du deuxième trimestre 2023), nous continuons à recenser les biens concernés par ces éventuelles dégradations et nous vous invitons, à vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie, si vous ne l'avez déjà fait.

FRANCE SERVICES

Pour vous aider au quotidien dans la réalisation de vos démarches administratives (Cession d'un véhicule, Carte d'identité, Permis de conduire, etc.), n'hésitez pas à prendre contact avec les agents des espaces France Services.
Petit rappel : 3 espaces sont à votre disposition (même si cela n'est pas obligatoire, il est recommandé de prendre rendez-vous avant de vous y déplacer) :

Maison France Services THENON

Centre Social et Culturel - 5 Place Montaigne
24210 THENON

Téléphone : **05.53.35.09.96**
Mail : **csi.thenon@wanadoo.fr**

Jours et horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 9h00-12h00 / ----------
- Mardi : 9h00-12h00 / 14h00-17h30
- Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h30
- Jeudi : ---------- / 14h00-17h30
- Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h30

Maison France Services MONTIGNAC

Mairie de Montignac - Place Yvon Delbos
24290 MONTIGNAC

Téléphone : 05.53.51.79.90
Mail : **france-services.montignac@cc-vh.fr**

Jours et horaires d'ouverture au public :

- Lundi: 9h00-12h00 / 13h30-17h00
- Mardi : 9h00-12h00 / ----------
- Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30
- Jeudi : 9h00-12h00 / ----------
- Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h00

Bus France Services Itinérant de la Communauté de Communes

Il effectue des permanences régulières sur l'ensemble des communes du territoire de la Communauté de Communes.

Ses prochaines permanences à Auriac se tiendront sur le parking de la Mairie **de 11h00 à 12h30 les lundis 20 février et 20 mars.**

Téléphone : **06.76.90.28.36** Mail : **franceservices@ccthpn.fr**

Vous pouvez également trouver ce bus dans les communes voisines à partir du calendrier ci-dessous :

l'Assurance Maladie	13.02.2023		14.02.2023		16.02.2023		17.02.2023	
	Ste TRIE	09h15 - 11h00	MONTAGNAC	09h30 - 11h00	LA FEUILLADE	EHPAD La Roche Libère	Marché LE LARDIN	LA CASSAGNE
	TEILLOTS	11h15 - 12h45	AJAT	11h15 - 12h30				
	BEAUREGARD	13h45 - 16h00	AZERAT	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h15 - 16h00	08h45 - 13h00	13h45 - 16h00
20.02.2023		21.02.2023		23.02.2023		24.02.2023		msa
FOSSEMAGNE	09h15 - 10h45	Ste EULALIE D'ANS	09h20 - 10h45	PAZAYAC	EHPAD Les 4 saisons	Marché LE LARDIN	LES COTEAUX PERIGOURDINS	
AURIAC du P.	11h00 - 12h30	CHOURGNAC	11h00 - 12h30					
AZERAT	13h30 - 16h00	St RABIER	13h15 - 16h00	08H40 - 12H30	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00	
FINANCES PUBLIQUES	27.02.2023		28.02.2023		02.03.2023		03.03.2023	
	BADEFOLS D'ANS	09h00 - 11h15	TOURTOIRAC	09h15 - 11h15	BOISSEUILH	09h10 - 10h45	Marché LE LARDIN	LA DORNAC
	BEAUREGARD	11h30 - 13h00	TEMPLE LAGUYON	11h30 - 13h00	NAILHAC	11h00 - 12h45		
	VILLAC	13h45 - 16h15	GRANGES D'ANS	13h40 - 16h00	LA CHAPELLE St J.	13h25 - 15h45	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00
06.03.2023		07.03.2023		09.03.2023		10.03.2023		BANQUE DE FRANCE EUROSYSTÈME
BARS	09h10 - 10h45	Ste ORSE	09h10 - 11h00	COUBJOURS	09h00 - 10h30	Marché LE LARDIN	PEYRIGNAC	
CONDAT	11h05 - 12h30	LIMEYRAT	11h15 - 12h30	BADEFOLS D'ANS	10h40 - 12h40			
LA BACHELLERIE	13h10 - 16h00	GABILLOU	13h15 - 15h45	CHATRES	13h20 - 16h00	08h45 - 12h30	13h10 -16h00	
Agence nationale des titres sécurisés	13.03.2023		14.03.2023		16.03.2023		17.03.2023	
	Ste TRIE	09h15 - 11h00	MONTAGNAC	09h30 - 11h00	LA FEUILLADE	EHPAD La Roche Libère	Marché LE LARDIN	LA CASSAGNE
	TEILLOTS	11h15 - 12h45	AJAT	11h15 - 12h30				
	BEAUREGARD	13h45 - 16h00	AZERAT	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h15 - 16h00	08h45 - 13h00	13h45 - 16h00
20.03.2023		21.03.2023		23.03.2023		24.03.2023		
FOSSEMAGNE	09h15 - 10h45	Ste EULALIE D'ANS	09h20 - 10h45	PAZAYAC	EHPAD Les 4 saisons	Marché LE LARDIN	LES COTEAUX PERIGOURDINS	
AURIAC du P.	11h00 - 12h30	CHOURGNAC	11h00 - 12h30					
AZERAT	13h30 - 16h00	St RABIER	13h15 - 16h00	08H40 - 12H30	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00	
	27.03.2023		28.03.2023		30.03.2023		31.03.2023	
	BADEFOLS D'ANS	09h00 - 11h15	TOURTOIRAC	09h15 - 11h15	BOISSEUILH	09h10 - 10h45	Marché LE LARDIN	LA DORNAC
	BEAUREGARD	11h30 - 13h00	TEMPLE LAGUYON	11h30 - 13h00	NAILHAC	11h00 - 12h45		
	VILLAC	13h45 - 16h15	GRANGES D'ANS	13h40 - 16h00	LA CHAPELLE St J.	13h25 - 15h45	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

L'élaboration du PLUi avec les élus communaux se poursuit avec le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, une des pièces constitutives du PLUi.
Le PADD expose le projet d'urbanisme et d'aménagement du territoire communautaire. Il définit la stratégie des élus pour les 10 prochaines années, en cohérence avec les politiques nationales et régionales mises en œuvre.

Les orientations du PADD traitent des thématiques suivantes :

- Un développement équilibré sur chaque commune du territoire, en tenant compte des caractéristiques des bourgs et hameaux,
- La maîtrise de l'urbanisation et de l'étalement urbain,
- Le développement économique et touristique,
- La préservation des espaces agricoles,
- La protection de l'environnement et de la biodiversité,
- Les déplacements ainsi que les mobilités douces.

Objectif affiché : Une approbation en 2025

Pour tous renseignements contacter le : **05.53.50.96.10**

REDUIRE SA CONSOMMATION D'ENERGIE

Le Ministère de la Transition Écologique souhaite aider les Français à réduire leur consommation d'énergie. Conscient de l'enjeu écologique et économique que représente l'énergie en 2023, le Gouvernement conseille des actions simples à réaliser au quotidien.

« **Je baisse, j'éteins, je décale** » peut permettre de réaliser jusqu'à **19% d'économies** sur sa facture énergétique.

En quoi consiste ces gestes simples :

"Je baisse" : En diminuant la température de son chauffage d'un degré,
Vous pouvez faire une **économie de 7%** sur votre facture d'énergie.

"J'éteins" : D'après l'Ademe, en éteignant vos appareils en veille, il est possible d'**économiser 10%** sur la facture de votre fournisseur d'électricité.
Une économie d'environ 80€ / an

"Je décale" : L'objectif est de consommer en dehors des heures de pointe (8h-13h / 18h-20h).

Pour plus d'économie :

Réglez le chauffage à 19 °C ;
Réglez le chauffe-eau à 55 °C ;
Installez un thermostat programmable.

Plus d'informations sur :
https://www.ecologie.gouv.fr/chaque-geste-compte

NOUVELLES ENTREPRISES SUR LA COMMUNE

- **Plans&3D**
  Mr Thierry CHARPIOT : Réalisation de plans (pour permis de construire ou autres), plans 3D, etc.
  1313 route de la Reille
  24290 AURIAC-DU-PERIGORD
  Tel : **06.78.91.56.78**
  Mail : **planset3d@gmail.com** Site internet : **www.plans-et-3d.com**

- **Accompagnement en Périnatalité et parentalité**
  Mme Romane AVID :
  Vialot
  24290 AURIAC-DU-PERIGORD
  Tel : **07.82.03.16.40**
  Mail : **romaneavidapp@gmail.com** Site internet : **www.romaneavid.com**

NOUVEAUX PROPRIETAIRES AU MOULIN DE MITOU

Monsieur et Madame MODESTO, sont les nouveaux propriétaires du « Moulin de Mitou ». Désormais, l'hôtel (qui comporte 17 chambres) et le restaurant **sont ouverts toute l'année**.

Jours d'ouverture du restaurant :

- En période estivale (du 1er mai au 30 septembre) :
  - Tous les jours midi et soir
- En période « hivernal » (du 1er octobre au 30 avril) :
  - Le midi (uniquement les jeudis, vendredis, samedis et dimanches)
  - Tous les soirs.

Tel : **05.53.50.37.53**
Mail : **lemoulindemitou@hotmail.fr** Site internet : **hotel-lemoulindemitou.com**

DISTINCTIONS

Félicitations à Damien BELINGARD pour ses médailles de Meilleurs Apprentis de France, Discipline Carreleur/Mosaïste (session 2021) :

Il a décroché une médaille d'Or (au niveau départemental) et une médaille d'argent (au niveau régional).

LES FINANCES DE LA COMMUNE EN 2022

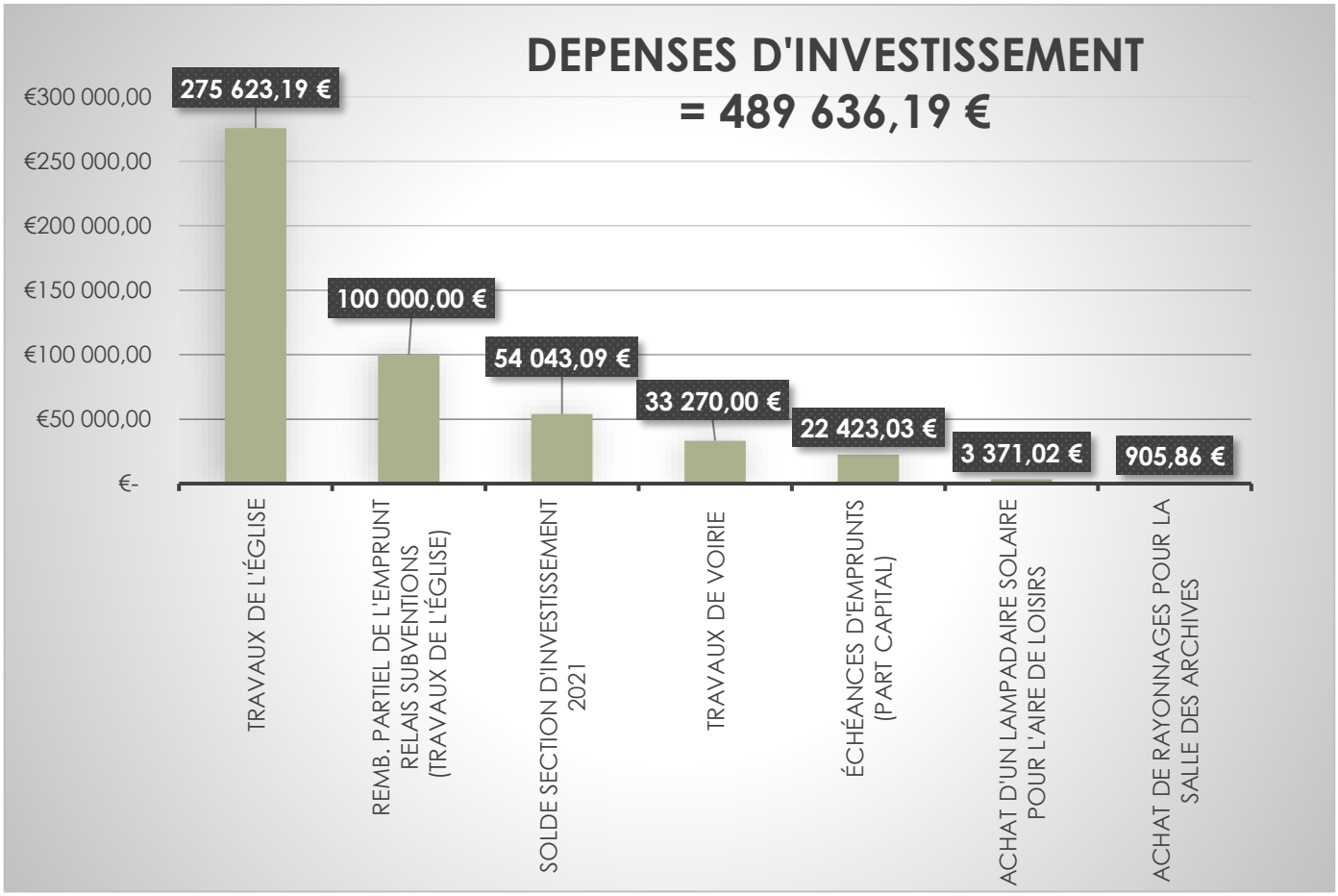

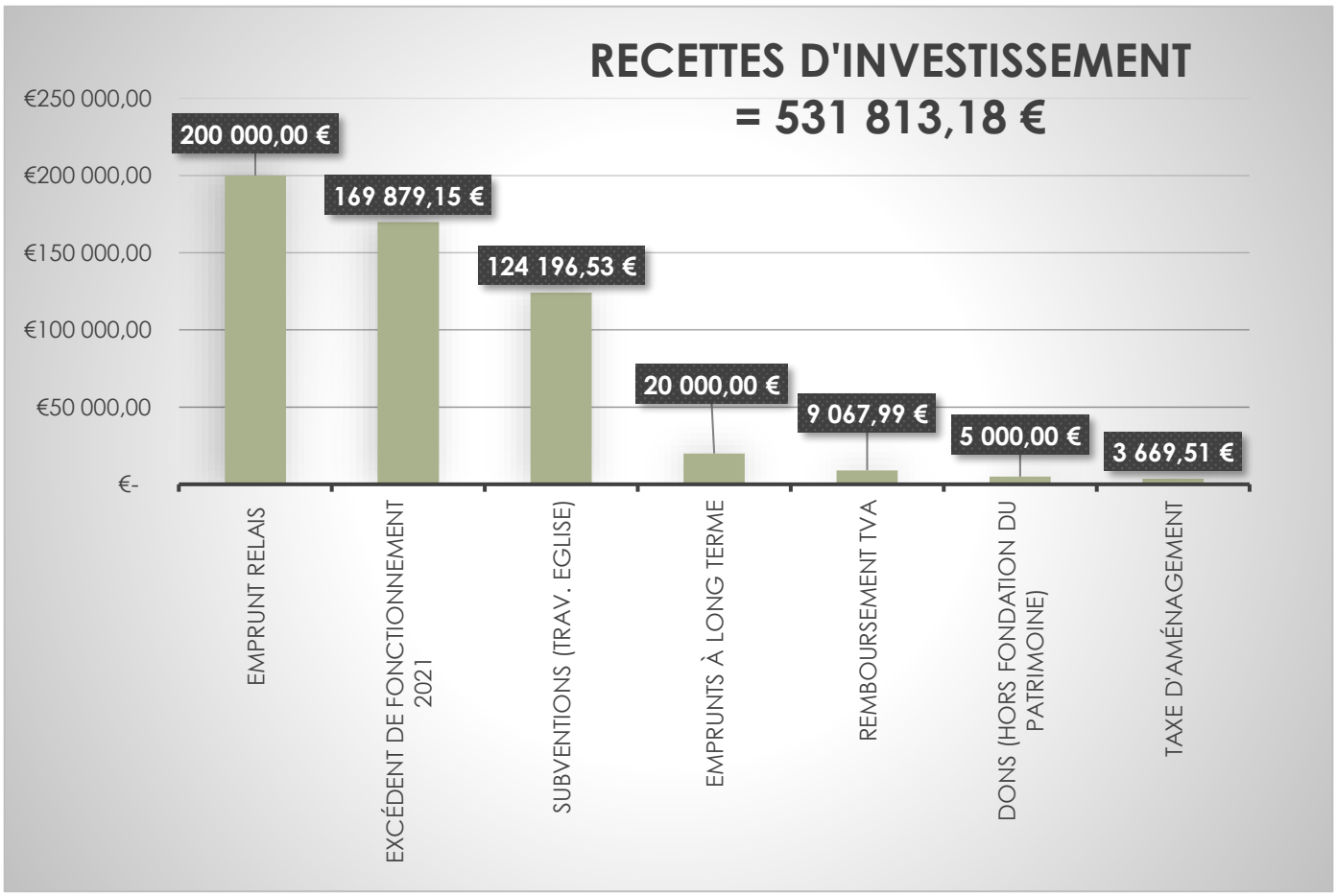

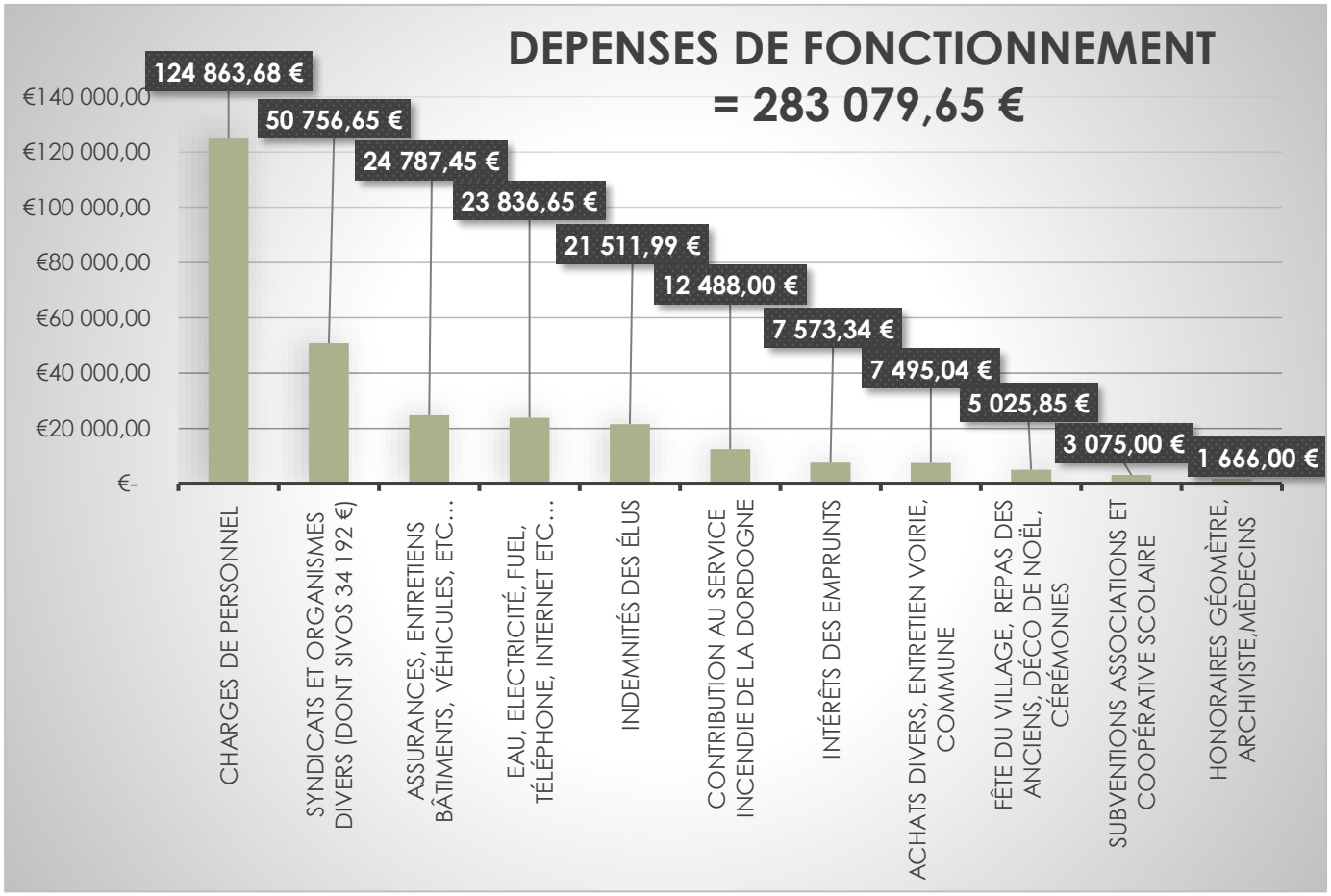
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
= 283 079,65 €
€140 000,00
€120 000,00
€100 000,00
€80 000,00
€60 000,00
€40 000,00
€20 000,00
€-
124 863,68 €
50 756,65 €
24 787,45 €
23 836,65 €
21 511,99 €
12 488,00 €
7 573,34 €
7 495,04 €
5 025,85 €
3 075,00 €
1 666,00 €
CHARGES DE PERSONNEL
SYNDICATS ET ORGANISMES DIVERS (DONT SIVOS 34 192 €)
ASSURANCES, ENTRETIENS BÂTIMENTS, VÉHICULES, ETC…
EAU, ELECTRICITÉ, FUEL, TÉLÉPHONE, INTERNET ETC…
INDEMNITÉS DES ÉLUS
CONTRIBUTION AU SERVICE INCENDIE DE LA DORDOGNE
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS
ACHATS DIVERS, ENTRETIEN VOIRIE, COMMUNE
FÊTE DU VILLAGE, REPAS DES ANCIENS, DÉCO DE NOËL, CÉRÉMONIES
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS ET COOPÉRATIVE SCOLAIRE
HONORAIRES GÉOMÈTRE, ARCHIVISTE,MÉDECINS

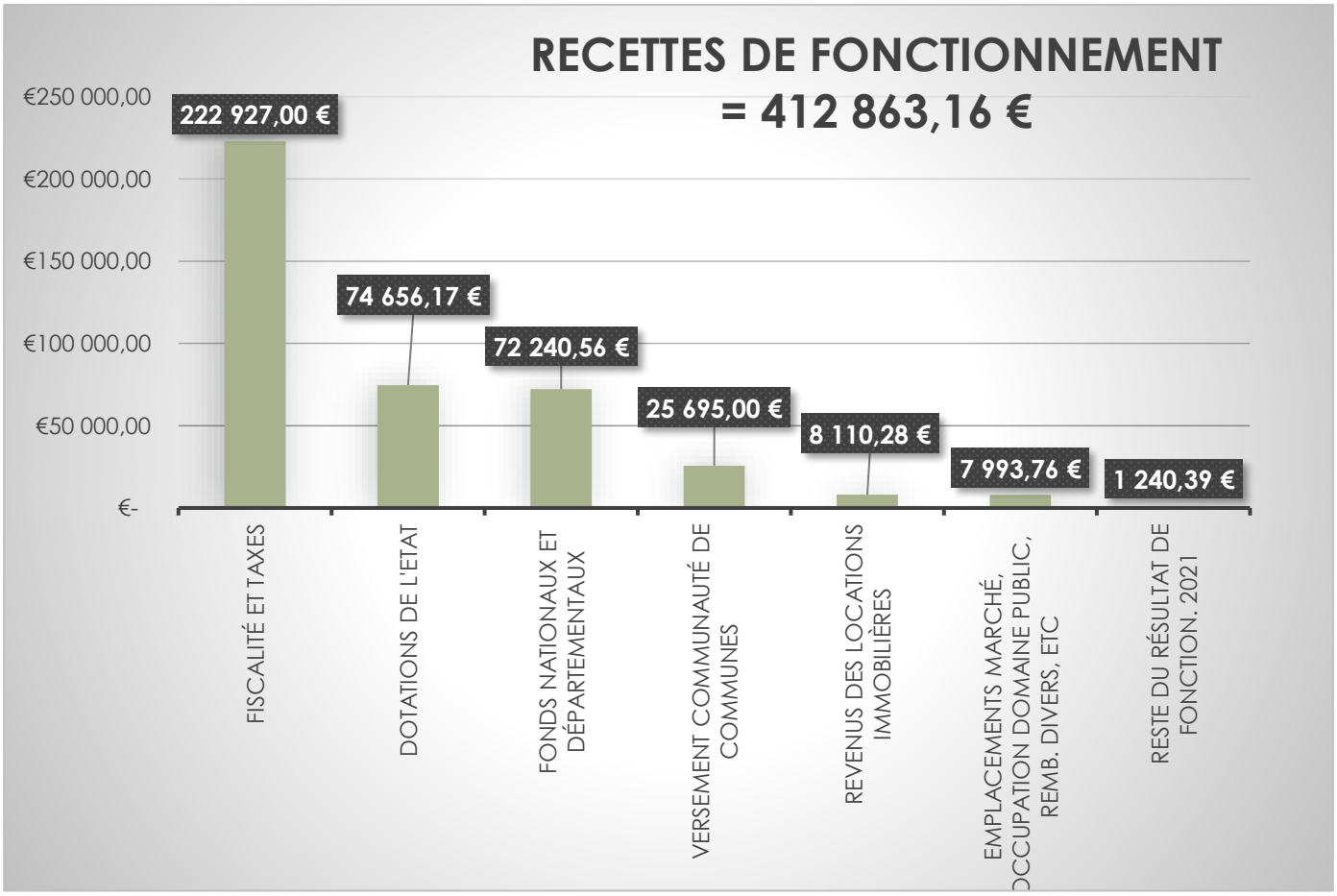
RECETTES DE FONCTIONNEMENT
= 412 863,16 €
€250 000,00
€200 000,00
€150 000,00
€100 000,00
€50 000,00
€-
222 927,00 €
74 656,17 €
72 240,56 €
25 695,00 €
8 110,28 €
7 993,76 €
1 240,39 €
FISCALITÉ ET TAXES
DOTATIONS DE L'ETAT
FONDS NATIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX
VERSEMENT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
REVENUS DES LOCATIONS IMMOBILIÈRES
EMPLACEMENTS MARCHÉ, OCCUPATION DOMAINE PUBLIC, REMB. DIVERS, ETC
RESTE DU RÉSULTAT DE FONCTION. 2021

Images de la vie locale

FETE DU VILLAGE

Le Samedi 25 juin 2022, malgré la pluie, nous nous sommes retrouvés nombreux pour notre traditionnelle fête du village.

MARCHES D'ETE

Nos marchés ont une nouvelle fois rencontré un grand succès !

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Lors des journées du Patrimoine 2022 (les 17 et 18 septembre), l'église Saint-Etienne, le château de la Faye, la Maison Forte de Ségelard et la Chapelle Saint Rémy ont attiré de nombreux visiteurs !

CONCERT DU FESTIVAL DU PERIGORD NOIR

Le Samedi 13 août 2022, comme tous les ans, le Festival du Périgord Noir a organisé un concert à Auriac.

Cette année, nous avons eu droit à un remarquable spectacle musical autour de la figure d'Henri d'Effiat de Cinq-Mars, dernier favori de Louis XIII, décapité à 22 ans pour avoir conspiré contre Richelieu.

ABATTAGE DU TILLEUL SUR LA PLACE

A notre grand regret, nous avons dû abattre ce beau tilleul, qui malade, devenait dangereux pour les passants.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

Un grand merci aux quatre enfants de l'école d'Auriac qui ont participé à cette commémoration

REPAS DES ANCIENS

Le 20 novembre 2022, nous avons eu le plaisir de retrouver nos ainés autour d'un excellent repas.

SAPIN DE NOËL A VIALOT

Petit clin d'œil aux habitants de Vialot qui ont décoré avec goût, le sapin de Noël installé comme chaque année sur la Place du Couderc.

LA CRECHE

Comme tous les ans, Michel, Marie-Hélène, Guy, Lisa et Jacqueline ont installé la crèche.

Merci à eux !

FOYER RURAL

LE CLUB DE PATCHWORK

Quelques explications …. Le patchwork avait d'abord un but pratique : utiliser les chutes des tissus qui avaient servi à la réalisation d'autres travaux. Développé en Grande-Bretagne à la fin du XVIIIe siècle, il se propagea aux Etats-Unis à l'occasion de la forte immigration britannique du début du XIXe siècle.

Un patchwork est dit « piécé » lorsque les morceaux sont superposés.

Pour réaliser un patchwork, il faut d'abord découper les différents éléments, les ajuster pour constituer la pièce désirée, puis les coudre entre eux. Vient après le matelassage, qui consiste à réunir le patchwork à une doublure, entre lesquels on insère une couche de molleton. La couture se fait à l'aide de points, selon des tracés décoratifs et donnant un relief à l'ensemble fini. La technique de ce piquetage se rapproche de celle du piqué provençal ou du piqué marseillais.

Certains types d'assemblage portent des noms spécifiques : log-cabin, crazy, vol d'oies, jardin de l'ivrogne…

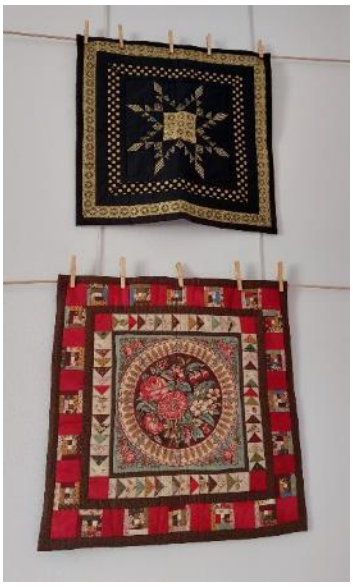

LE CLUB DE RANDONNEE

Randonnée du Téléthon

Randonnée à Cabreret (Lot)

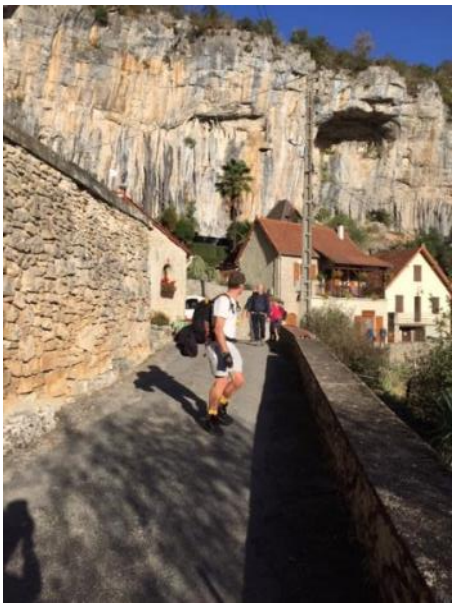

Randonnée aux Eyzies

Randonnée à St Geniès

Rand'Auriac

ACTIVITE NOUVELLE PROPOSEE PAR LE FOYER RURAL

Atelier « Géobiologie » animé par Raymond JUDDE

Le club d'initiation à la géobiologie récemment créé au sein du foyer rural d'Auriac-du-Périgord par Raymond Judde, compte déjà 16 adhérents.

L'initiation est réalisée en alternance à l'intérieur et sur le terrain 2 fois par mois.

Qu'est-ce que la géobiologie?

C'est l'étude des énergies telluriques et cosmiques, leur influence sur l'environnement, la santé des êtres vivants, humains, animaux et végétaux.

Une science aux origines de l'humanité qui s'est perdue au Moyen-âge, et qu'il est temps de remettre au goût du jour, pour comprendre l'architecture et l'implantation des lieux sacrés. Eviter ainsi les erreurs qui peuvent nuire à notre santé. C'est assurément un retour à la prise en compte de la nature qui nous entoure.

ET TOUJOURS:

Atelier « Aquarelle » animé par Sophie FORGET
2 mardis par mois dans la salle « informatique » de l'école d'Auriac

Atelier « Approche de l'Art Contemporain » animé par Éric SOLÉ
2 mercredis par mois dans la salle « informatique » de l'école d'Auriac

Atelier « Patchwork » animé par Roselyne CHEVILLARD et Jocelyne COTTÉ
le vendredi – 14h/16h – salle du conseil à la mairie

Cours de Gymnastique animé par Laurence ESTINES
le lundi – 18h/19h – salle des fêtes

Randonnées pédestres

Croquet animé par l'AJCC

Pour tous renseignements complémentaires, dates, prix, numéros de téléphone des animateurs... n'hésitez pas à consulter le site du Foyer Rural d'Auriac :

foyerrural-auriacduperigord.fr

ANIMATIONS

Téléthon

Cette année nous n'avons pu sillonner la commune pour vendre gâteaux et plantes au profit de l'AFM. Mais nous étions 25 au départ de Vialot pour rejoindre Aubas à pied.

Merci à tous les randonneurs présents pour leur participation !

Théâtre

L'Atelier Théâtre de Périgueux est venu le 10 décembre présenter son dernier spectacle, « Un Coin d'Azur ».

Exposition

Jocelyne ÉCLAIRCY, Michèle TAHON et Amélie VALENTIN exposent leurs travaux, huiles et acryliques, à la mairie d'Auriac-du-Périgord, jusqu'au 24 février.

Nous vous invitons chaleureusement à passer voir !

À VENIR…

Samedi 25 mars 2023, dans le cadre du printemps des poètes, la Compagnie Oghma sera à la salle des fêtes pour *« Les Satires de Boileau ».*

Satires de Boileau | Compagnie Oghma

Renseignement et réservation : **06.31.44.62.94**

L'ASSOCIATION DES AMIS D'AURIAC-DU-PERIGORD

Au cours de son assemblée générale du 22 août dernier, les Amis d'Auriac ont renouvelé leur bureau et les membres ci-dessous ont été élus à l'unanimité :

Présidente d'Honneur	Jeanne FAVALIER
Président	Vincent Hamelin
Vice-Présidents	Jean Favalier et Stefane Butler
Trésorier	Jean-Claude Grillières
Trésorier Adjoint	Gérard Boyer
Secrétaire	Jeannine Chambon
Secrétaire Adjoint	Tanguy Philippon
Responsable communication	Gilles Cozanet

Un dynamisme qui ne se dément pas !

Outre les travaux d'aménagement et d'entretien de notre patrimoine rural qui témoignent déjà du très fort engagement des membres de l'association, on soulignera l'incroyable succès des Journées Européennes du Patrimoine 2022 qui ont réuni près de 1 100 visiteurs autour de la visite des sites de Ségelard, de Saint Remi, de La Faye et de l'Église Saint-Etienne et qui ont généré une recette de près de 1 300 € !

L'association reste également fortement mobilisée autour du projet de rénovation de l'Église au travers d'un don de 5 000 € et de la réaffectation du solde des travaux de Ségelard, disponible à La Fondation du Patrimoine, au profit de l'Église pour un montant de 10 000 €. On notera aussi que l'intégralité des recettes des visites de La Faye lui ont été également affectées.

Un très grand merci à tous les membres et à leur mobilisation !

LOS PAPAS

Los Papas « Rugby loisir » continue les entrainements.

Ils ont lieu tous les jeudis à 19h45.

Les amateurs sont les bienvenus pour venir jouer ou simplement pour venir les soutenir !

LA COMPAGNIE OGHMA

Compagnie Oghma | Beaupuy, 24290 Auriac-du-Périgord | CompagnieOghma.com

Enfin de retour à la salle des fêtes, grâce au Foyer Rural ! En effet, si nous faisons tous les étés au moins deux escales joyeusement obligées à Auriac, depuis la pandémie, nous regrettions de ne pas jouer à la maison hors saison touristique.

Heureusement que le Foyer Rural veille au grain en nous invitant le 25 mars, dans le cadre du Printemps des Poètes, pour vous plonger dans les traits piquants que Boileau envoyait à ses confrères rimailleurs dans les années 1660! Il nous tarde de vous retrouver, et nos bougies en frétillent d'impatience.

Mais d'ici là, nous nous replongeons dans les souvenirs de la saison passée, car il faut dire que c'était une sacrée saison: nous n'avons pas arrêté d'avril à octobre, en tournée partout en France, et notamment à Paris, où l'Institut de France nous a reçu deux fois: d'abord pour la création de notre dernier spectacle, *La Jalousie du Barbouillé*, de Molière en mai — puis pour la Nuit blanche parisienne, en octobre, quand la vénérable institution (qui réunit les cinq Académies, dont la Française) nous a commandé toute une nuit dédiée à Molière, réunissant neuf artistes, pour un spectacle endiablé, vu par près de 5.000 personnes !

Nous avons pu y glisser des extraits de *Précieuse !* Donnée pour la première fois pendant l'Oghmac aux Palisses, où nous avions été chaleureusement reçus par sa propriétaire. Une soprano, Cécile Achille, avait permis d'entendre de beaux airs de Charles Dassoucy accompagnés au théorbe.

D'ici notre rendez-vous de mars, nous peaufinons bien entendu l'édition 2023 du festival — la 9e, déjà ! — qui promet d'être sacrément rigolote puisqu'elle sera consacrée au Burlesque !

On annonce le programme tout bientôt, mais on peut déjà promettre qu'on va passer de bons moments à Auriac, du 31 juillet au 7 août !

Si vous souhaitez héberger un artiste pendant ce 9e festival à venir, faites-le nous savoir en écrivant à : **charles@compagnieoghma.com** ou en appelant au **06.25.04.51.16.**

En échange on vous invitera à tous les spectacles !

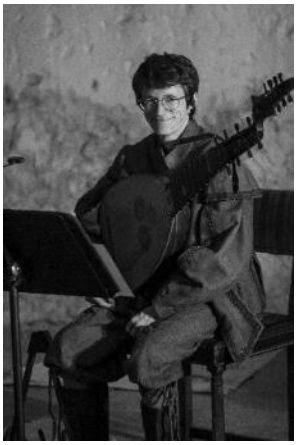

Vire à Auriac

LIGNE DE BUS PERIGUEUX ←→ SARLAT

LIGNE 07 Horaires valables du 01/09/2022 au 07/07/2023

SARLAT-LA-CANÉDA → MONTIGNAC-LASCAUX → PÉRIGUEUX

		TOUTE PÉRIODE *																
		L	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	S	S D&JF	S	D&JF
		(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(1)	(2)	(2)	(1)	(2)				
SARLAT-LA-CANÉDA	Lycée Pré de Cordy	05:42	-	-	-	-	-	-	10:00	-	-	-	16:00	-	-	-	-	-
	Gare SNCF	-	-	-	05:45	-	-	08:00	10:08	-	12:05	16:05	16:08	18:20	08:00	12:05	16:08	17:00
	Place Pasteur	05:51	-	-	05:51	-	-	08:06	10:14	-	12:11	16:11	16:14	18:26	08:06	12:11	16:14	17:06
	Lycée Saint-Joseph	05:53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16:16	-	-	-	-	-
	La Poulgue	-	-	-	05:54	-	-	08:09	10:17	-	12:14	16:14	16:17	18:29	08:09	12:14	16:17	17:09
MARCILLAC-SAINT-QUENTIN	Prends toi Garde	06:00	-	-	06:00	-	-	08:15	10:23	-	12:20	16:20	16:23	18:35	08:15	12:20	16:23	17:15
	La Borne 120	06:05	-	-	06:05	-	-	08:20	10:26	-	12:25	16:25	16:28	18:40	08:20	12:25	16:28	17:20
SAINT-GENIÈS	Les Quatre Routes	06:10	-	-	06:10	-	-	08:25	10:31	-	12:30	16:30	16:33	18:45	08:25	12:30	16:33	17:25
MONTIGNAC-LASCAUX	Lascaux IV	-	-	-	-	-	-	08:35	10:41	12:30	12:40	16:40	16:43	18:55	08:35	12:40	16:43	17:35
	Eglise	06:20	06:20	-	06:20	06:20	07:00	08:39	10:45	12:34	12:44	16:44	16:47	18:59	08:39	12:44	16:47	17:39
	Place Tourny	06:22	06:22	-	06:22	06:22	07:02	08:41	10:47	12:36	12:46	16:46	16:49	19:01	08:41	12:46	16:49	17:41
AURIAC-DU-PÉRIGORD	Bourg	06:29	06:29	-	06:29	06:29	07:09	08:48	-	12:43	12:53	16:53	16:56	-	08:48	12:53	16:56	17:48
THENON	Mairie	06:35	06:35	-	06:35	06:35	07:15	08:54	-	12:49	12:59	16:59	17:02	-	08:54	12:59	17:02	17:54
	Gendarmerie	06:37	06:37	-	06:37	06:37	07:17	08:56	-	12:51	13:01	17:01	17:04	-	08:56	13:01	17:04	17:56
FOSSEMAGNE	Bourg	06:43	06:43	-	06:43	06:43	07:23	09:02	-	12:57	13:07	17:07	17:10	-	09:02	13:07	17:10	18:02
ST-CRÉPIN-D'AUBEROCHE	Bourg	06:50	06:50	-	06:50	06:50	07:30	09:09	-	13:04	13:14	17:14	17:17	-	09:09	13:14	17:17	18:09
ST-PIERRE-DE-CHIGNAC	Bourg	06:53	06:53	06:53	06:53	06:53	07:33	09:12	-	13:07	13:17	17:17	17:20	-	09:12	13:17	17:20	18:12
STE-MARIE-DE-CHIGNAC	Bourg	06:56	06:56	06:56	06:56	06:56	07:36	09:15	-	13:10	13:20	17:20	17:23	-	09:15	13:20	17:23	18:15
ST-LAURENT-SUR-MANOIRE	Gare de Niversac	06:59	06:59	06:59	06:59	06:59	07:39	09:18	-	13:13	13:23	17:23	17:26	-	09:18	13:23	17:26	18:18
	Rond-Point	07:02	07:02	07:02	07:02	07:02	07:42	09:21	-	13:16	13:26	17:26	17:29	-	09:21	13:26	17:29	18:21
BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	Lesparat	07:09	07:09	07:09	07:09	07:09	07:49	09:28	-	13:23	13:33	17:33	17:36	-	09:28	13:33	17:36	18:28
PÉRIGUEUX	Centre des communications	07:19	07:19	07:19	07:19	07:19	07:59	09:38	-	13:33	13:43	17:43	17:46	-	09:35	13:40	17:46	18:35
	Place du 8 mai parking	07:22	07:22	07:22	07:22	07:22	08:02	09:41	-	13:36	13:46	17:46	17:49	-	09:38	13:43	17:49	18:38
	Lycée Jay de Beaufort	-	-	-	07:27	07:27	08:07	09:46	-	13:41	13:51	17:51	17:54	-	09:43	13:48	17:54	18:43
	Gare SNCF	-	-	-	07:30	07:30	08:10	09:49	-	13:44	13:54	17:54	17:57	-	09:46	13:51	17:57	18:46
	Pl. Francheville centre com.	07:31	07:31	07:31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Place Tourny	07:34	07:34	07:34	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Lycée P.Picasso	07:36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Lycée A.Claveille	07:40	07:40	07:40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

PÉRIGUEUX → MONTIGNAC-LASCAUX → SARLAT-LA-CANÉDA

		TOUTE PÉRIODE *																
		LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	m	m	LMmJV	LMJV	LMmJV	V	LMmJV	S	S	S	D&JF	D&JF
		(1)	(1)	(2)	(2)	(1)	(1)	(1)	(2)	(1)	(1)	(1)						
PÉRIGUEUX	Gare SNCF	07:45	08:50	08:50	12:00	-	-	-	15:10	-	17:15	-	18:15	09:10	12:05	18:15	09:55	15:10
	Place Tourny	-	-	-	-	-	12:10	12:10	-	17:15	-	17:15	-	-	-	-	-	-
	Lycée Jay de Beaufort	07:50	08:55	08:55	12:05	-	-	-	15:15	-	17:20	-	18:20	09:13	12:08	18:20	09:58	15:13
	Place du 8 mai parking	08:00	09:05	09:05	12:15	-	12:25	12:25	15:25	17:30	17:30	17:30	18:30	09:18	12:13	18:30	10:03	15:18
	Centre des communications	08:05	09:10	09:10	12:20	-	12:30	12:30	15:30	17:35	17:35	17:35	18:35	09:23	12:18	18:35	10:08	15:23
BOULAZAC	Lesparat	08:15	09:20	09:20	12:30	-	12:42	12:42	15:40	17:47	17:47	17:47	18:47	09:30	12:25	18:47	10:15	15:30
ST-LAURENT-SUR-MANOIRE	Rond-Point	08:20	09:25	09:25	12:35	-	12:47	12:47	15:45	17:52	17:52	17:52	18:52	09:35	12:30	18:52	10:20	15:35
	Gare de Niversac	08:22	09:27	09:27	12:37	-	12:49	12:49	15:47	17:54	17:54	17:54	18:54	09:38	12:33	18:54	10:23	15:38
STE-MARIE-DE-CHIGNAC	Bourg	08:25	09:30	09:30	12:40	-	12:52	12:52	15:50	17:57	17:57	17:57	18:57	09:41	12:36	18:57	10:26	15:41
ST-PIERRE-DE-CHIGNAC	Bourg	08:28	09:33	09:33	12:43	-	12:55	12:55	15:53	18:00	18:00	18:00	19:00	09:44	12:39	19:00	10:29	15:44
ST-CRÉPIN-D'AUBEROCHE	Bourg	08:31	09:36	09:36	12:46	-	12:58	12:58	15:56	18:03	18:03	18:03	19:03	09:47	12:42	19:03	10:32	15:47
FOSSEMAGNE	Bourg	08:38	09:43	09:43	12:53	-	13:05	13:05	16:03	18:10	18:10	18:10	19:10	09:54	12:49	19:10	10:39	15:54
THENON	Gendarmerie	08:43	09:48	09:48	12:58	-	13:10	13:10	16:08	18:15	18:15	18:15	19:15	09:59	12:54	19:15	10:44	15:59
	Mairie	08:45	09:50	09:50	13:00	-	13:12	13:12	16:10	18:17	18:17	18:17	19:17	10:01	12:56	19:17	10:46	16:01
AURIAC-DU-PÉRIGORD	Bourg	08:53	09:58	09:58	13:08	-	13:20	13:20	16:18	18:25	18:25	18:25	19:25	10:09	13:04	19:25	10:54	16:09
MONTIGNAC-LASCAUX	Eglise	08:59	10:04	10:04	13:14	13:26	13:26	13:26	16:22	18:31	18:31	18:31	19:31	10:15	13:10	19:31	11:00	16:15
	Place Tourny	09:01	10:06	10:06	13:16	13:28	13:28	13:28	16:24	18:33	18:33	18:33	19:33	10:17	13:12	19:33	11:02	16:17
	Lascaux IV	09:06	10:11	10:11	13:21	13:33	-	-	16:29	-	-	-	19:38	10:22	13:17	19:38	11:07	16:22
SAINT-GENIÈS	Les Quatre Routes	09:17	-	10:22	13:32	13:44	13:36	-	16:40	18:41	-	18:41	19:49	10:33	13:28	19:49	11:18	16:33
MARCILLAC-SAINT-QUENTIN	La Borne 120	09:20	-	10:26	13:36	13:48	13:40	-	16:46	18:45	-	18:45	19:53	10:37	13:32	19:53	11:22	16:37
	Prends toi Garde	09:22	-	10:28	13:38	13:50	13:42	-	16:48	18:47	-	18:47	19:55	10:39	13:34	19:55	11:24	16:39
SARLAT-LA-CANÉDA	La Poulgue	09:28	-	10:34	13:44	13:56	-	-	16:54	-	-	-	20:01	10:45	13:40	20:01	11:30	16:45
	Lycée Saint-Joseph	09:29	-	-	-	13:57	13:49	-	-	18:54	-	18:54	-	-	-	-	-	-
	Place du 14 juillet	09:32	-	10:37	13:47	14:00	13:50	-	16:57	18:55	-	18:55	20:04	10:48	13:43	20:04	11:33	16:48
	Gare SNCF	09:37	-	10:42	13:52	14:05	-	-	17:02	-	-	-	20:09	10:53	13:48	20:09	11:38	16:53
	Lycée Pré de Cordy	09:42	-	-	-	14:10	13:55	-	-	19:00	-	19:00	-	-	-	-	-	-

(1) Fonctionne uniquement en période scolaire

(2) Fonctionne uniquement en période de vacances scolaires

\- Arrêt non desservi

* Vacances scolaires «Zone A» :
Vacances de la Toussaint : du 22/10 au 06/11/2022
Vacances de Noël : du 17/12/2022 au 02/01/2023
Vacances d'hiver : du 04/02 au 19/02/2023
Vacances de printemps : du 08/04 au 23/04/2023
Vacances d'été : à partir du 08/07/2023

LMmJV du lundi au vendredi

S samedi

D&JF dimanche et jours fériés

PLUS D'INFORMATION : **0970 870 870** APPEL NON SURTAXÉ.

ETAT CIVIL

NAISSANCE*

Marc LAROCHE « Les Faux »	26 août 2022
Sacha GONTHIER « Le Treuil »	30 septembre 2022

MARIAGES*

Lucie RABASTAIN & François BRACHET	11 juin 2022
Nina PORETZKY & James BAS	18 juin 2022
Antoine PALLOC & Hugues AMOURETTE	24 septembre 2022
Julie SANJUAN & Christophe IMBAULT	14 octobre 2022

DECES

BOISSEILLE (MOTA) Marie Jeanne	30 mai 2022
RABASTAIN Claude	13 juin 2022
METZNER Frédéric	23 juin 2022
DELBARY Hervé	5 octobre 2022
FILLOUX Pierre	6 octobre 2022
SWEETEN David	11 octobre 2022
APOLLONI André	25 octobre 2022
NORMAND Jean-Claude	9 novembre 2022
BOURDIAL (LANASPEZE) Renée	22 novembre 2022
SANJUAN (IMBAULT) Julie	2 décembre 2022

**Naissances et Mariages : Ne sont publiées que les familles qui ont donné leur accord.*

Mairie d'Auriac-du-Périgord
175 Route de Thenon
24290 Auriac-du-Périgord

Tel : 05 53 51 86 14
Site Internet : www.auriac-du-perigord.fr
Courriel : mairie-auriac-du-perigord@wanadoo.fr

SERVICES PUBLICS DE LA COMMUNE

Mairie

La mairie vous accueille :

- Mardi de 9h à 12h30
- Mercredi de 9h à 12h30
- Jeudi de 14h à 18h

Tel : 05 53 51 86 14
Courriel : mairie-auriac-du-perigord@wanadoo.fr
Site : http://auriac-du-perigord.fr
En dehors des heures d'ouverture, Mme le Maire peut être jointe au 06.07.86.88.81

Poste

L'agence postale est ouverte :

- Lundi de 14h30 à 17h
- Mardi de 9h à 12h30
- Mercredi de 9h à 12h30
- Jeudi de 14h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h

Tel : 05 53 51 86 00
Courriel : ap.auriacduperigord-ap@laposte.net

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte :

- Lundi de 14h30 à 17h
- Mardi de 9h à 12h30
- Mercredi de 9h à 12h30
- Jeudi de 14h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h

Tel : 05 53 51 86 00

SIVOS (RPI Aubas-Auriac-Les Farges)

Le secrétariat est ouvert :

- Mardi de 8h à 12h
- Mercredi *(1er et 3ème de chaque mois)* de 8h 30 à 12h30
- Jeudi de 8h à 12h

Tel : 05 53 50 94 18
Courriel : sivos-aal@orange.fr

Déchetterie de Thenon

Route de Sainte-Orse
24210 Thenon

Tel : 05 53 13 75 37

Horaires d'ouverture de la déchetterie

	du 01/09 au 30/06	du 01/07 au 31/08
• Lundi	***Fermé***	***Fermé***
• Mardi	de 9h à 12h et de 14h à 17h45	de 7h30 à 13h
• Mercredi	de 9h à 12h et de 14h à 17h45	de 7h30 à 13h
• Jeudi	***Fermé***	***Fermé***
• Vendredi	de 9h à 12h et de 14h à 17h45	de 7h30 à 13h
• Samedi	de 9h à 12h et de 14h à 17h45	de 7h30 à 13h

Imprimé en 220 exemplaires Conception, réalisation et impression : Mairie d'Auriac-du-Périgord